

Réf: Dossier N° 129289

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « 2SAISONS »

Siège social Sinfra, Sinfra, SINFRA TIEKORODOUGOU S/P DE
BAZRE PREFECTURE DE SINFRA, Lot NA, Ilot NA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2SAISONS »

Objet : La transformation de tous les produits agricoles à des fins agroalimentaires et cosmétiques ;

La production de fruits, légumes et végétaux séchés, jus de fruits, purée de légumes, confitures de fruits beurres et huiles végétales ;

L'élevage d'animaux incluant l'apiculture, la pisciculture, l'aviculture, l'ostréiculture, la mytiliculture, la conchyliculture et autres ;

L'hébergement, la restauration l'artisanat rural ou toutes autres activités liées à l'agrotourisme ;

La valorisation et le recyclage de déchets agricoles ;

La vente de produits liés à l'élevage et à l'agriculture

;

L'importation et l'exportation de services, produits et matériels.

Et généralement, toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à en favoriser le développement, notamment par voie de souscription ou achat de titres ou de fusion ou alliance.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou le compte d'une tiers, soit seul, soit des tiers par voie de création de société de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous bien ou de droit ou autrement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Sinfra, Sinfra, SINFRA TIEKORODOUGOU S/P DE
BAZRE PREFECTURE DE SINFRA, Lot NA, Ilot NA

Dirigeant(s) : Mlle CAHI NATHALIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-SFR-2022-B-19 du 03/08/2022 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 03/08/2022

